

Le



SECTION  
DE LA  
MEUSE

# Meusien

AVRIL 2016

## ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS !

Cher(e) Collègue,

Comme tous les agents des Finances Publiques, les agents de la Meuse subissent les effets négatifs de la réduction des emplois publics et de la restructuration des postes et services.

Ils peuvent constater la détérioration de l'exercice de leurs missions et la dégradation de leurs conditions de travail. Il devient primordial de ne pas rester isolé pour défendre ses droits et son emploi.

Parce que **F.O.-DGFIP** est depuis toujours déterminé à donner la priorité aux agents des Finances Publiques, le temps est venu de nous rejoindre et d'adhérer au syndicat.

**Adhérer à F.O.-DGFIP, c'est se donner les moyens de se faire entendre !**

**Adhérer à F.O.-DGFIP, c'est pouvoir compter sur une organisation indépendante à même de vous défendre individuellement et collectivement !**

Comme tous les adhérents, vous serez destinataire de notre revue trimestrielle "**Le Syndicaliste F.O.-DGFIP**" et vous pourrez recevoir gratuitement "**le Guide fiscal du particulier**", publication de référence en matière d'informations fiscales.

Tous les adhérents peuvent aussi bénéficier des conseils et de l'assistance de l'**AFOC**, association **F.O.** d'information et de protection du consommateur, à l'occasion de leur litige de consommation.

**Adhérer à F.O.-DGFIP** vous permet enfin de bénéficier d'un crédit d'impôt de 66%. Une cotisation de 120 € ne vous coûtera en réalité que 40 €, soit moins de 10 centimes d'euros par jour.

**Alors n'hésitez plus !**

Vous trouverez ci-après le barème des cotisations 2016 et les modalités pratiques pour adhérer à **F.O.-DGFIP**.

Nous vous invitons à rejoindre **F.O.-DGFIP**, Syndicat libre et indépendant, et nous espérons bientôt vous compter parmi nous.

**Parce qu'ensemble, nous sommes plus forts !**

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ  
DEPARTEMENTALE ET DES INFORMATIONS  
COMPLEMENTAIRES SUR :

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/055/>



# BARÈME DE COTISATION 2016

## CATÉGORIE C

GRADE	GRADE - ÉCHELON	INDICE MAJORÉ	MONTANT DE COTISATION 2016
Agents d'Administration Principal 1 <sup>ère</sup> classe	AAP1C(E6)-9	462	133 €
	AAP1C(E6)-8	436	125 €
	AAP1C(E6)-7	422	120 €
	AAP1C(E6)-6	400	113 €
	AAP1C(E6)-5	385	109 €
	AAP1C(E6)-4	370	104 €
	AAP1C(E6)-3	355	99 €
	AAP1C(E6)-2	345	96 €
Agents d'Administration Principal 2 <sup>ème</sup> classe	AAP1C(E6)-1	338	94 €
	AAP2C(E5)-11	398	113 €
	AAP2C(E5)-10	385	109 €
	AAP2C(E5)-9	376	106 €
	AAP2C(E5)-8	360	101 €
	AAP2C(E5)-7	346	96 €
	AAP2C(E5)-6	339	94 €
	AAP2C(E5)-5	332	92 €
	AAP2C(E5)-4	330	91 €
	AAP2C(E5)-3	328	91 €
	AAP2C(E5)-2	327	90 €
Agents d'Administration 1 <sup>ère</sup> classe	AAP2C(E5)-1	326	90 €
	AA1C/AT1C(E4)-11	375	105 €
	AA1C/AT1C(E4)-10	368	103 €
	AA1C/AT1C(E4)-9	354	99 €
	AA1C/AT1C(E4)-8	345	96 €
	AA1C/AT1C(E4)-7	332	92 €
	AA1C/AT1C(E4)-6	329	91 €
	AA1C/AT1C(E4)-5	327	90 €
	AA1C/AT1C(E4)-4	326	90 €
	AA1C/AT1C(E4)-3	325	90 €
	AA1C/AT1C(E4)-2	324	89 €
Agents d'Administration 2 <sup>ème</sup> classe	AA1C/AT1C(E4)-1	323	89 €
	AA2C/AT2C(E3)-11	363	102 €
	AA2C/AT2C(E3)-10	350	98 €
	AA2C/AT2C(E3)-9	338	94 €
	AA2C/AT2C(E3)-8	332	92 €
	AA2C/AT2C(E3)-7	328	91 €
	AA2C/AT2C(E3)-6	326	90 €
	AA2C/AT2C(E3)-5	325	90 €
	AA2C/AT2C(E3)-4	324	89 €
	AA2C/AT2C(E3)-3	323	89 €
	AA2C/AT2C(E3)-2	322	89 €
AA2C/AT2C(E3)-1	321	88 €	

## CATÉGORIE B

GRADE	GRADE -ÉCHELON	INDICE MAJORÉ	MONTANT DE COTISATION 2016	GRADE	GRADE -ÉCHELON	INDICE MAJORÉ	MONTANT DE COTISATION 2016
Contrôleur Principal ou Géomètre Principal	CP-11	562	165 €	Contrôleur 2 <sup>ème</sup> classe ou Technicien Géomètre	C2C-13	486	141 €
	CP-10	540	158 €		C2C-12	466	134 €
	CP-9	519	151 €		C2C-11	443	127 €
	CP-8	494	143 €		C2C-10	420	120 €
	CP-7	471	136 €		C2C-9	400	113 €
	CP-6	449	129 €		C2C-8	384	108 €
	CP-5	428	122 €		C2C-7	371	104 €
	CP-4	410	117 €		C2C-6	358	100 €
	CP-3	395	112 €		C2C-5	345	96 €
	CP-2	380	107 €		C2C-4	335	93 €
CP-1	365	102 €	C2C-3	332	92 €		
Contrôleur 1 <sup>ère</sup> classe ou Géomètre	C1C-13	515	150 €	C2C-2	329	91 €	
	C1C-12	491	142 €	C2C-1	328	91 €	
	C1C-11	468	135 €				
	C1C-10	445	128 €				
	C1C-9	425	121 €				
	C1C-8	405	115 €				
	C1C-7	390	110 €				
	C1C-6	375	105 €				
	C1C-5	361	101 €				
	C1C-4	348	97 €				
	C1C-3	340	94 €				
	C1C-2	332	92 €				
	C1C-1	327	90 €				

Une cotisation de **100 €**

**34 €** la somme que vous payerez réellement

**66 €** la somme déduite de vos impôts

## CATÉGORIE A

GRADE	GRADE ÉCHELON	INDICE MAJORÉ	MONTANT DE COTISATION 2016	GRADE	GRADE ÉCHELON	INDICE MAJORÉ	MONTANT DE COTISATION 2016
Chef de service (CSC/CSFF)	H.E. B3 (CSC)	1058	321 €	INSPECTEUR	I-12	658	195 €
	H.E. B3 (CSC)	1004	304 €		I-11	626	185 €
	H.E. B3 (CSC)	963	291 €		I-10	584	172 €
	H.E. B3 (CSC)	963	291 €		I-9	545	159 €
	H.E. B3 (CSC)	916	276 €		I-8	524	153 €
	H.E. A1 (CSC) 1040 brut	881	265 €		I-7	496	144 €
	1015 brut	821	246 €		I-6	461	133 €
IDIV Hors Classe	Idiv HC-3	798	239 €	I-5	431	123 €	
	Idiv HC-2	746	223 €	I-4	408	116 €	
	Idiv HC-1	706	210 €	I-3	389	110 €	
IDIV Classe Normale	Idiv CN-4	734	219 €	I-2	376	106 €	
	Idiv CN-3	706	210 €	IS-5	507	147 €	
	Idiv CN-2	673	200 €	IS-4	493	143 €	
	Idiv CN-1	642	190 €	IS-3	458	132 €	
				IS-2	437	125 €	
			IS-2	417	119 €		



# DANS LA MEUSE, DÉPARTEMENT RURAL, FO EXIGE LE RENFORCEMENT DU MAILLAGE DES SERVICES PUBLICS

Environ 120 militants ont participé au XXIVe congrès de l'Union départementale FO de la Meuse le 2 avril, à Behonne, sous la présidence de Pascal Pavageau, secrétaire confédéral.

La Meuse est un « petit département rural qui n'en souffre pas moins des grands problèmes de l'heure », résume son secrétaire général, Yves-Noël Briaux, réélu à ce congrès. Elle en souffre même d'autant plus.

**3,7% de chômeurs en plus en un an**

Le département compte 194 000 habitants et sa plus grande ville, Verdun, pas plus de 19 000.

En un an, a rappelé le secrétaire général, 182 entreprises ont subi un redressement ou une liquidation judiciaire et le nombre de chômeurs a globalement augmenté de 3,7% et de 16% pour la catégorie C (demandeurs d'emplois ayant exercé une activité

réduite longue et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emplois). Fin 2015, 15 000 Meusiens percevaient le RSA.

Si l'annonce de quelques créations de nouvelles entreprises utilisatrices de haute technologie constitue une lueur d'espoir, le secrétaire général de l'Union départementale FO a mis en garde contre de possibles effets d'annonces des élus, « surtout à la veille des élections ».

Dans ce contexte, les militants FO-voient arriver avec beaucoup d'inquiétude les conséquences de la création de la nouvelle grande région née de la réforme territoriale (Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, ACAL) qui va regrouper dix départements, dont la Meuse.

Ils craignent que cette nouvelle configuration n'entraîne une désertification du département.

## Risque de désertification

Face au regroupement et à la mutualisation des différents services publics dans le cadre du regroupement des communes dans des communautés d'agglomération, les citoyens vont chercher à se rapprocher des grandes agglomérations ou des métropoles, seuls endroits où il restera des services publics de proximité.

Les délégués ont particulièrement condamné la mutualisation d'ores et déjà en cours de certains services des caisses d'assurance maladie et d'allocations familiales.

Dans leur résolution adoptée à l'unanimité, les militants FO exigent donc « le retour à un maillage territorial des services publics, y compris ceux des professions réglementées (santé, juridique...) au plus près des usagers », après avoir rappelé leur opposition, notamment, à l'acte III de la décentralisation et à la réforme territoriale.



## EN 2016 C'EST DÉCIDÉ, J'ADHÈRE !

### BULLETIN D'ADHÉSION

NOM : ..... PRÉNOM: .....

DATE DE NAISSANCE : .....

GRADE : ..... ÉCHELON : .....

NUMÉRO AGORA : .....

ADRESSE : .....

.....

.....

Tel : ..... Portable : .....

Mel : .....

Date : .....

Signature